

Implication des collectivités familiales dans la conservation de la biodiversité : la Famille VIAHO donne l'exemple

Dans le cadre de la restructuration et de la mise en place des organes dirigeants de la grande Famille VIAHO, comprenant les collectivités OKE-AVALI, HOUNGUE CHANDI, HOUNKPE-AFLEMOU, GBOSEDE et VIDOTOHOUE, une Assemblée Générale a réuni les Fils et Filles de la Famille le samedi 25 mai 2024 dans leur village à Golo-Aglansa, Arrondissement de Golo-Djigbé, Commune d'Abomey-Calavi.



En effet, le dernier Conseil de la famille VIAHO date de 1978. Plusieurs membres de ce Conseil ont été rappelés à Dieu et il s'avère indispensable de procéder à leur remplacement en vue d'assurer la bonne marche des activités au niveau de la famille.

Avant l'installation du Conseil de Famille et en prélude à la journée mondiale de la conservation de la Biodiversité et de la Journée Nationale de l'Arbre, les enfants de la famille VIAHO, venus très nombreux, ont procédé à la mise en terre des essences forestières endogènes en voie de disparition dans leur village. Il s'agit de : *Khaya senegalensis* ; *Triplochiton scleroxylon* ; *Azelia africana* ; *Morinda citrifolia* ; *Detarium senegalense* ; *Cola nitida* et *Garcinia kola* (petite colas encore appelé Ahouéhoué).

Dans son adresse à ces frères et sœurs, Dr. Christian Comlan VIAHO, membre du Comité d'Organisation, a expliqué l'importance de l'arbre pour notre environnement et la

planète. L'arbre c'est la vie. L'arbre c'est la richesse. L'arbre c'est la santé. Dans son intervention, il a expliqué que **l'arbre doit être un élément historique qui doit marquer tous les évènements au sein de chaque famille**. Dans une démarche technique et démonstrative, il a expliqué de façon pratique les différentes étapes de la mise en terre d'un plant ; il a ensuite mis en terre son plant avant d'inviter les autres à lui emboîter les pas.

Pour Monsieur Richard VIAHO, Expert-Comptable et membre du Comité d'Organisation, ce reboisement est historique et vise également à immortaliser l'installation du Chef de Famille ; c'est le canal que la Famille VIAHO a choisi pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et à la conservation de la biodiversité.

Pour Monsieur VIAHO Mahoutin, Sage de la Famille, les essences forestières choisies jouent plusieurs rôles sur le plan médicinal et de la tradition. Nous avons donc décidé, à travers ce reboisement, de les préserver pour nos arrières petits fils qui viendront voir ce que nous leur avons laissé comme richesse.

Pour Madame Rita VIAHO, il y avait plusieurs arbres dans notre village. Mais l'urbanisation a tout transformé et la ville nous a envahis totalement. Il a moins d'arbres qu'auparavant. Tout a été détruit au profit des immeubles. Mais nous avons décidé de changer la donne à travers ce reboisement, qui doit se poursuivre.

Une équipe dédiée au suivi des plants mis en terre a été installée, dont Gilles Cocou VIAHO en est le responsable.

Faisant suite au reboisement, les travaux se sont poursuivis et un Conseil de neuf (09) membres a été installé dont **Monsieur Gérard Ayékobinou VIAHO est le Chef de Famille VIAHO**. **Monsieur Richard VIAHO a été nommé Coordonnateur des activités**, tandis que **Dr Christian Comlan VIAHO est nommé**

Secrétaire Administratif Porte-Parole de la Famille.

Les instances dirigeantes de la **Famille VIAHO de Golo-Aglansa** se présentent comme suit :

Conseil de Famille

N°	FONCTION	NOM PRENOMS
1	Chef de Famille	VIAHO Gérard Ayékobinou
2	Chef Famille Adjoint	VIAHO Léon
3	Secrétaire	VIAHO Coovi Clément
4	Secrétaire Adjoint	VIAHO Félix
5	Trésorier	VIAHO Thomas
6	Trésorier Adjoint	VIAHO Abel
7	1er Organisateur	VIAHO Mahoutin
8	2em Organisateur	VIAHO Gaston
9	3em Organisateur	VIAHO Michel

Commission chargée des cultes traditionnels

-VIAHO Célestin

-VIAHO Laly

-VIAHO Benjamin

-VIAHO Raymond

-VIAHO Hossivou

Commission chargée des dotes de mariage, décès et autres manifestations

-VIAHO Houéhouda Antoinette

-VIAHO Rita

-VIAHO Célestine

-VIAHO Dohoué

-VIAHO Gilles

Commission chargée de représenter la famille devant les juridictions pour le règlement des litiges.

- VIAHO Etienne
- □VIAHO Samuel
- □VIAHO Oké Pascal
- □VIAHO Bruno
- □VIAHO Honorine

Après l'installation des membres de ces divers organes de la famille, une réjouissance populaire a mis fin aux travaux dans une ambiance de convivialité, de gaieté et de satisfaction de tous les participants.

Écologie du Lac Ahémé : Christian Comlan VIAHO fait un diagnostic profond dans sa thèse



Écologie et Exploitation des principales espèces de l'ichtyofaune du lac Ahémé et de ses chenaux au Sud-Ouest du Bénin avant le dragage. C'est le sujet de la thèse défendue par Christian Comlan VIAHO après des années de recherches sur le lac Ahémé et ses chenaux au Sud-Ouest du Bénin. C'était à l'amphi SOKPON du Laboratoire d'Écologie Appliquée de la

Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi, dans la matinée de ce vendredi 21 octobre 2022.

L'objectif de cette recherche conduite par Christian Comlan VIAHO, est de contribuer à de meilleures connaissances et gestion des écosystèmes aquatiques à travers la caractérisation de l'environnement physico-chimique, l'analyse du peuplement et la détermination du niveau d'exploitation des principales espèces de poissons.

Après des années de dur labeur sur les eaux du lac Ahémé, les résultats de ses travaux de thèse dirigés par le Professeur Titulaire, Philippe A. LALEYE, ont enfin été présentés devant un jury composé de sept membres, présidé par le Professeur Titulaire Émile Didier FIOGBE en présence d'un public composé de parents, amis et collègues.

Cette défense de thèse marque la fin de sa formation doctorale en aménagement et gestion des ressources naturelles, option Pêche et Aquaculture. L'impétrant s'en est sorti avec la mention très honorable avec les félicitations du jury.



Quid des résultats ?

Les résultats des travaux de la thèse de Christian Comlan VIAHO sur le lac Ahémé et ses chenaux ont montré que les eaux sont caractérisées par une conductivité variant de 0 à 46,5 mS/cm, une salinité comprise entre 0 et 28,3 g/L et une teneur en oxygène dissous se situant entre 0 et 8,55 mg/L avec une profondeur allant de 0,4 à 8 m.

Au total, 76 espèces de poisson, réparties dans 59 genres et dans 38 familles ont été recensées. 41 espèces sont estuariennes, 20 espèces sont d'origine marine et 15 sont des espèces d'eau douce. La connectivité entre les plans d'eau est faible due au comblement, provoqué par l'érosion des berges,

les mauvaises pratiques de pêche et le mauvais dimensionnement des infrastructures de franchissement installées lors de la construction des routes.

Les engins et techniques de pêche utilisés n'assurent pas une gestion rationnelle et durable des ressources halieutiques. La présence de stress subi par les peuplements de poisson a été également décelée.

À cet effet, l'impétrant n'a pas manqué de faire des recommandations pour l'amélioration de la gestion de cet écosystème aquatique et la durabilité des ressources halieutiques. Lesdites recommandations ont été adressées à l'endroit du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, à la Direction de la Production Halieutique, à l'Agence pour la Réhabilitation du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC) l'Agence Béninoise pour l'Environnement, à la Direction Générale des Eaux, des Forêts et des Chasses et du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Selon Martin Nani GBEDEY, Directeur Général de l'Agence pour la Réhabilitation du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC) présent à ce rendez-vous scientifique, c'est un plaisir de voir le monde universitaire s'intéresser au travail entamé par sa direction. « C'est un document de référence qui permettra de faire l'évaluation une fois que le dragage sera terminé » a-t-il indiqué.

Le nouveau Docteur, Christian Comlan VIAHO a fait remarquer que son étude fait appel aux exploitants, aux pêcheurs ainsi qu'aux décideurs de prendre des décisions hâtives dans le sens d'une gestion durable des ressources halieutiques. « Ce que nous venons de faire est juste un chemin ouvert. Après les opérations de dragage, il faut reprendre pour comparer les données que nous avons actuellement » a-t-il laissé entendre.

Rappelons que le lac Ahémé et ses chenaux font partie des zones humides du Sud-Ouest du Bénin. Ils constituent à la fois

un atout écologique et socioéconomique important pour les communautés riveraines.

Constance AGOSSA